

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez BONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 38.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Novembre 1876.

Bulletin politique.

La question d'Orient est entrée dans une phase grave. Les maladroites de l'Angleterre et de l'Autriche, les fautes et les crimes des Turcs, ont fait la part belle à la Russie, qui, profitant de ses avantages, prendra une éclatante revanche de 1855.

L'Angleterre est punie de son ingratitude à notre égard ; son intervention en notre faveur dans le conflit espagnol eût empêché la guerre de 1870, l'écrasement de notre pays, qu'elle n'a pas même secouru diplomatiquement, l'a privée de son plus puissant allié et son influence continentale s'est amoindrie.

L'Autriche a subi aussi le contre-coup de nos désastres ; l'alliance anglaise ne lui suffirait pas pour résister à l'Allemagne et à la Russie réunies ; elle est contrainte, comme l'Angleterre, à tolérer toute ingérence allemande ou russe qui ne compromettra pas directement l'existence de son empire.

Ainsi la Russie, soutenue par la bienveillance de la Prusse, est libre d'imposer sa volonté à la Turquie.

La crise eût été promptement terminée si l'Autriche et l'Angleterre avaient eu conscience de leur affaiblissement et de l'énergie des aspirations moscovites.

L'empereur Alexandre est prudent et modéré ; la révolte des Slaves de Turquie éclata sans sa participation ; les intérêts et les tendances de son peuple lui faisaient un devoir de protéger les insurgés, mais ses premières prétentions n'étaient pas excessives. La raison commandait aux cabinets de Vienne et de Londres d'en imposer immédiatement l'acceptation à la Turquie. Si l'Autriche a compris les exigences de la situation, elle a agi trop mollement et avec mauvaise grâce ; l'Angleterre a commencé par encourager la résistance des Turcs aux négociations ; la faiblesse et les méfaits de ceux-ci ont rendu impossible à aucune puissance chrétienne de les secourir. Alors le mouvement russe a changé le caractère de la lutte : et les peuples latins et l'Autriche s'estimeront maintenant heureux si la Russie se borne à émanciper les chrétiens de la Turquie d'Europe, si elle ne s'établit pas sur la rive droite du Danube.

La est désormais le nœud de la question. Alexandre II résistera-t-il assez aux entraînements de son peuple pour renoncer à un agrandissement immédiat sur le Danube ? Si oui, la paix européenne ne sera pas prochainement troublée ; ni les Anglais, ni les Autrichiens ne tireront l'épée ; il est même probable que leurs gouvernements, faisant de nécessité vertu, soutiendront contre les Turcs les propositions moscovites.

Les Turcs, isolés, seront obligés de déposer les armes ; ils sont incapables d'une sérieuse résistance à une armée russe. Si la guerre continue, des musulmans fanatiques commettront des désordres et des massacres ; mais un seul corps de 40,000 Russes, joint aux Roumains et aux Grecs, suffirait pour dicter la paix à Constantinople. Nous le répétons, la Turquie militaire est morte, et aucun miracle ne la ressuscitera.

Napoléon avait déjà reconnu ce fait. Dans son histoire de l'expédition d'Egypte, il exprime le doute qu'une armée turque puisse

battre en rase campagne une division de soldats d'élite. A la bataille du Thabor, avec deux faibles brigades, il mit en pièces 30,000 Ottomans. A Héliopolis, les 45,000 soldats de Kléber détruisirent les 45,000 hommes du grand-vizir. Napoléon estimait que les Turcs ne pouvaient compter et penser, en bataille, que joints à une armée européenne ; chez eux, disait-il, les individus sont encore braves, ils se défendent bien derrière des remparts ; mais la troupe est indisciplinée, mal équipée, mal armée ; l'administration militaire est nulle ; les officiers subalternes ne savent pas manœuvrer ; les généraux n'ont aucune notion de stratégie. L'œil du maître verrait aujourd'hui le même tableau. Depuis longtemps, les Turcs n'ont su se battre que dans des places fortes. Quelques corsaires grecs réduisaient déjà leurs flottes à l'impuissance avant Navarin ; et la petite Egypte eût conquis le grand empire ottoman, si la coalition de 1840 ne l'avait pas arrêté.

L'Angleterre ne peut donc se faire illusion sur la force des Turcs ; elle doit même s'attendre à ce que les îles gréco-turques s'insurgent si la Grèce le veut ; et 500,000 chrétiens existent en Syrie, où la domination ottomane est précaire et mal assise. Comme l'immense empire des Mongols a disparu, la vaste monarchie turque, qui n'est plus composée que de fragments désunis, se disjoindra tout à fait et disparaîtra.

Mais l'héritage des Osmanlis ne se partagera pas sans terribles luttes. Qui possédera Constantinople ? Si les Russes s'y établissent, c'est un nouvel empire d'Orient de cent millions d'âmes, qui se fonde et qui semble destiné à embrasser toute l'Asie. Qui occupera Alexandrie, cette ville que Napoléon considérait comme la mieux placée pour être la capitale du monde, même avant la découverte de la vapeur et le percement de l'isthme de Suez, qui ont fait de l'Egypte le boulevard et le chemin des Indes ? Si Alexandrie échappé à l'Angleterre, c'en est fait de la puissance britannique.

Et quelle solution la Prusse voudra-t-elle donner au problème ainsi posé ? Vendra-t-elle, un jour, Constantinople et les bouches du Danube pour le Danemark et la Hollande ? Cherchera-t-elle à dissoudre l'Autriche pour s'emparer de l'Europe centrale ? Il y a là une menaçante inconnue que personne ne peut deviner.

Ce qu'il y a de clair et de certain pour nous, c'est que nous devons nous résigner longtemps à un rôle effacé, dans les complications qui se présentent et se préparent, et qu'aucune puissance ne nous saura gré de notre réserve.

Il est, toutefois, surprenant que certains organes russes attaquent notre politique : à les entendre, la Russie nous aurait comblés de bienfaits, et nous répondrions par une coupable ingratitude.

Ces plaintes sont sans fondement : la politique française a presque toujours favorisé les Russes ; nous ne les avons combattus que par exception ; nous avons même pratiqué à leur égard une sorte de tolérance et de prédilection qui alla parfois jusqu'à une aveugle faiblesse.

Ainsi Louis XV livra la Pologne aux Russes et aux Prussiens, au lieu d'encourager la résistance de Marie-Thérèse, dont il aurait dû toujours être le fidèle allié ; il ne chercha à empêcher aucune des conquêtes de Catherine II.

Napoléon s'efforça de faire des avances au czar Paul ; après Tilsitt, il livra la Finlande à Alexandre I^{er} ; il lui offrit, en 1809,

la Valachie et la Moldavie, et il lui sacrifia jusqu'en 1812 la restauration de la Pologne ; seulement il réclamait l'exécution du blocus continental et refusait de céder Constantinople aux Russes ; de là les démêlés qui amenèrent la campagne de Russie.

La Restauration lâcha toujours de s'appuyer sur la Russie contre les Anglais ; et ses plus célèbres ministres étaient disposés à abandonner Constantinople aux Russes pour reprendre la frontière du Rhin.

Napoléon III rechercha d'abord l'alliance russe ; repoussé avec dédain, il fit la guerre de 1854, avec le concours moral ou matériel de l'Europe, la Prusse exceptée ; mais il ne voulut faire qu'une guerre restreinte, courtoise, et il accorda une paix plus prompte et plus modérée que les Anglais ne le souhaitaient. S'il implora plus tard la pitié de l'Europe pour les malheureux Polonais, il n'encouragea pas leur révolte ; il ne devait pas plus délaissier les derniers alliés de son oncle, nos coreligionnaires du Nord, que les Russes ne doivent sacrifier aux Turcs les Slaves orientaux.

La France a presque toujours été bienveillante pour la Russie ; nous ne conservons aucun ressentiment de ce que cette puissance couvrit la Prusse en 1870 et retint dans la neutralité l'Autriche, le Danemark et l'Italie. Nous gardons au contraire bon souvenir de ce que l'empereur Alexandre II promit de nous aider à traiter sans perte de territoire après nos premiers échecs. Il retira cette main secourable après le 4 septembre ; derrière *messieurs du pavé*, cependant, il restait une France, digne de compassion et d'intérêt ; les souverains neutres se seraient honorés et auraient rendu service à l'Europe en tempérant les exigences de nos vainqueurs.

Délaissés alors par tous les gouvernements étrangers, nous ne pouvions espérer rien d'eux en notre faveur ; la République nous condamne à l'isolement. Nous souhaitons cependant que la France, l'Autriche et la Russie puissent se rapprocher et s'entendre pour garantir la paix et l'indépendance du continent ; et aucun parti, chez nous, ne combattra les projets des Russes en Orient, s'ils se bornent à l'émancipation des chrétiens de Turquie.

Mais un Français ne peut pas oublier que sa nation était récemment prépondérante en Europe ; il ne peut pas oublier que la Russie a gagné quarante millions d'âmes depuis un demi-siècle ; et ce n'est pas sans tristesse que nous nous résignons à une annulation temporaire, quand de si grandes questions se décident ; ce ne serait pas sans regret que nous verrions d'autres empires grandir sans songer à nous offrir des compensations, et nous éprouvons la crainte que le germanisme et le slavisme se partagent un jour le centre et l'Orient de l'Europe.

Un grief très-grave refroidit en outre les catholiques à l'égard de la Russie ; ils ne peuvent lui pardonner sa persécution du catholicisme ; qu'elle imite l'Angleterre et rende la liberté religieuse à ses sujets catholiques ; alors la Russie trouvera chez les conservateurs français des sympathies qu'elle devrait rechercher ; elles lui donneraient peut-être un jour un nécessaire appui.

G. DE LA TOUR.

Chronique générale.

Plusieurs membres de la commission du budget paraissent se prononcer dès à pré-

sent pour accorder à M. le ministre de la marine l'augmentation de 2 millions demandée pour le budget de 1877.

* *

Dans au moins treize départements, on presse la signature de pétitions adressées au Sénat pour lui demander de rétablir au budget de la guerre le crédit des aumôniers militaires et celui des frais du culte, supprimés par la commission du budget.

(Correspondance universelle.)

* *

Le prince Napoléon, dit la *Liberté*, annonce dans les couloirs qu'il prendra la parole dans la discussion du budget des finances touchant les droits d'enregistrement.

* *

On lit dans l'Union :

« Pourquoi M. Buffet continue-t-il à encombrer tous les coins de sa prétentieuse personnalité ? Il force les réactionnaires eux-mêmes à s'occuper de son cas et à lui rappeler qu'en 1870 il sortait du grand séminaire de Dijon contre son gré, assure-t-on, et après avoir reçu les ordres mineurs.

« S'il a été contraint d'en sortir, rien ne l'avait contraint à y entrer. »

Ledit Buffet a fait publier dans la *Tribune* une lettre à l'adresse de M. Gambetta et les vers qu'il avait naguère adressés à l'ex-dictateur. La lettre n'est pas brillante, et les vers, violente diatribe contre M. le comte de Chambord et contre le catholicisme, n'étaient pas indignes de la *Republique française* qui les a méconus. C'est assez parlé de Buffet.

* *

Nous relevons dans la *Tribune*, journal radical, le terrible aveu qui suit :

« La misère, qui gagne comme une tache d'huile DEPUIS PRÈS DE SIX ANS, la faim, qui continue à décimer les enfants et les vieillards ; le froid, qui aggrave toutes les souffrances et qui est, à lui seul, mortel pour les tempéraments exténués ; voilà le tableau qu'il ne faut pas se lasser de mettre et de remettre sous les yeux de nos ventrus du centre gauche, des indécis de la gauche pure et même de la gauche républicaine. »

* *

Un incident de quelque importance s'est produit dimanche aux Concerts populaires de Paris. L'affiche annonçait une marche funèbre tirée de la 4^e partie des *Nibelungen*, intitulée le *Crépuscule des Dieux*. Dès les premières mesures, une bordée de sifflets a accueilli l'œuvre de M. Wagner. Cette manifestation ne s'adressait pas au morceau lui-même (qui est, d'ailleurs, d'une nullité rare) ; c'était au compositeur tudesque, à l'insulteur de la France, que le public en voulait. Quelques applaudissements timides ont répondu aux sifflets ; la marche a été exécutée au milieu d'un vacarme incroyable.

A la fin, M. Pasdeloup s'est avancé sur le bord de l'estrade ; il a prononcé une petite harangue, dont voici à peu près le sens : « Je joue les opéras de M. Wagner parce que c'est un grand artiste et parce que je ne puis passer sous silence les choses qui intéressent la musique, à l'étranger. »

Cette théorie n'a pas été admise par l'auditoire, et nous partageons le sentiment de

la foule. M. Wagner n'est pas seulement le père de la musique de l'avenir ; il est aussi un homme politique très-compromis par ses écrits, très-hostile à notre pays, auteur d'une marche triomphale sur l'Entrée des Prussiens à Paris, accompagnée d'une parodie burlesque de nos malheurs. Les Parisiens n'ont donc fait qu'user de leur droit en refusant d'écouter une note des *Nibelungen*, et ils auraient eu raison d'agir ainsi, quand même lesdits *Nibelungen* seraient la suprême expression de l'art, — ce qu'ils ne sont point.

Nous ne proscrivons pas l'Allemagne musicale ; nous aimons et nous respectons Mozart, Haydn, Beethoven, Mendelssohn, Weber. Mais, au lendemain des calamités dont nous avons été victimes, nous déclarons simplement que le wagnérisme ne nous intéresse pas et qu'il doit être relégué à Beyreuth.

C'est là le sens de la manifestation de dimanche ; c'est la seule explication du scandale. M. Pasdeloup aurait tort de persévérer dans sa ligne de conduite aussi maladroite qu'antipatriotique. Qu'il se contente des maîtres du passé ; autrement, le *Crepuscule des Dieux* pourrait bien jeter sur les Concerts populaires des ténèbres préjudiciables à la prospérité de l'entreprise.

**

LA LIBERTÉ DES ENTERREMENTS SELON LES LIBRES-PENSEURS.

On lit dans le *Courrier de la Lozère* :

Dans un village du Gard, une jeune personne, appartenant à une assez bonne famille, était atteinte d'une maladie de langueur. Le mal faisait des progrès rapides, et la mort frappait à la porte de cette existence de vingt ans !

La jeune poitrinaire, fervente catholique, fit appeler un jour au chevet de son lit son père, radical de la pire espèce, libre-penseur et organisateur, dans ce pays-là, des enfouissements civils.

« Mon père, dit-elle d'une voix altérée, j'ai reçu hier, à l'église de notre village, celui devant lequel je vais bientôt paraître. Me priveriez-vous à mes derniers moments de la présence d'un prêtre ? Me priveriez-vous de la sépulture chrétienne ?

« Ah ! je vous en supplie, en présence de ce crucifix, signe de notre rédemption, espérance des mourants, faites ici le serment de ne point me priver de l'assistance du ministre du Seigneur ! »

Un sourire satanique effleura les lèvres du radical, qui répondit froidement :

« Un prêtre, un prêtre ! Vous en aurez, ma fille, de ces gens-là. »

Un profond soupir s'échappa de la poitrine de la mourante, ses yeux déjà éteints, mouillés de larmes, se dirigèrent vers le signe de notre rédemption. Peu de jours après, elle rendait le dernier soupir sans l'assistance du prêtre, qui fut impitoyablement chassé par le radical furieux.

Un enfouissement civil fut préparé par les frères et amis. Le père dénaturé accompagna, l'œil sec, sa pauvre fille à sa demeure dernière.

Telle est la manière dont les libres-penseurs respectent la dernière volonté des mourants. Tel est leur amour paternel.

Voilà les hommes qui veulent reconstruire l'édifice social sur des bases nouvelles.

Voilà les fruits que peut produire la révolution !

Etranger.

ALLEMAGNE.

Les journaux ont publié le texte du discours du trône qui a été lu, dans la séance d'ouverture du Parlement allemand, par M. le ministre Hofmann, président de la chancellerie de l'Empire, et dont nous avons donné le résumé télégraphique. Nous extrayons de ce discours la partie la plus intéressante, celle qui concerne les affaires extérieures :

« Les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères répondent, malgré les difficultés de la situation actuelle de l'Europe, au caractère pacifique de la politique de l'empereur, qui continue à faire d'ardents efforts pour entretenir de bonnes relations avec toutes les puissances, en particulier avec celles qui sont liées à l'Allemagne par

le voisinage et par l'histoire, et pour maintenir la paix entre elles par des démarches amicales, dans le cas où elle serait menacée. Quel que soit l'avenir réservé à l'Europe, l'Allemagne peut être sûre que le sang de ses enfants ne sera engagé que s'il s'agit de défendre son propre honneur et ses propres intérêts.

« La crise dont le commerce et les autres relations souffrent déjà depuis longtemps, non-seulement en Allemagne, mais aussi dans la plupart des autres pays, a été l'objet de l'attention continuelle des gouvernements confédérés.

« Vu la généralité de l'état de choses dont on se plaint et la nature de la situation dont il s'agit, il n'est pas possible à un seul pays d'y remédier immédiatement et complètement, quelles que soient la bonne volonté et l'activité de ceux qui la gouvernent.

« Mais on considérera cependant comme la tâche de la politique commerciale de l'Allemagne de préserver l'industrie indigène des désavantages qui proviennent pour elle des lois en vigueur dans les autres Etats au point de vue des douanes et des autres impôts.

« Le gouvernement impérial s'efforcera surtout d'atteindre ce but dans les négociations qui vont avoir lieu pour le renouvellement des traités de commerce.

« Pendant les derniers mois, Sa Majesté a reçu, lors des voyages qu'elle a faits dans différentes parties de l'empire, de nombreuses preuves de la chaleureuse sympathie des populations. Je suis chargé d'une manière spéciale par Sa Majesté d'exprimer à ce sujet ses remerciements et sa profonde satisfaction.

« Sa Majesté constate avec joie, en voyant ces manifestations, que l'unité créée par l'empire en Allemagne a jeté de profondes racines dans le cœur de la nation, et que l'empire se montre de plus en plus capable d'accomplir sa tâche constitutionnelle qui consiste à protéger le droit et à veiller au bien-être du peuple allemand.

« Sa Majesté espère qu'avec l'aide de Dieu, les délibérations de la session actuelle du Parlement contribueront à prouver que l'Allemagne peut être de plus en plus considérée comme un solide rempart de la paix à l'extérieur comme à l'intérieur. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1876. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi militaire du 27 juillet 1872 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou à défaut un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraudes ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux ; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4^e novembre 1876.

Le Maire, LECOY.

Le public apprendra certainement avec satisfaction la prochaine ouverture du chemin de fer d'Angers à Montreuil-Bellay.

Le 14 octobre, M. le président de la Compagnie départementale a parcouru la

presque totalité de la ligne en locomotive ; les parcours entre Juigné et Notre-Dame-d'Allenois d'une part, et entre le Perray (près Thouarcé) et Montreuil-Bellay, ont été effectués à la vitesse de 30 kilomètres à l'heure.

Les grands ponts sur la Loire sont terminés, et les travaux s'achèvent de tous côtés ; on annonce les trains d'essai sur le parcours complet d'Angers à Montreuil-Bellay pour le 15 ou le 20 novembre.

(Journal de Maine-et-Loire.)

LA FALSIFICATION DES VINS.

En exécution de la circulaire de M. le garde des sceaux, les commissaires de police des départements devront contrôler, dans toutes les localités de leur ressort, avec l'assistance d'un expert, les vins vendus en détail par les débitants. Leur surveillance devra s'exercer sur les vins débités à l'intérieur ou livrés au dehors, et provoquer la saisie immédiate des vins reconnus falsifiés ou fabriqués clandestinement, sans préjudice des poursuites qui seront dirigées contre les vendeurs.

Dépôt des marques de fabrique françaises en Angleterre.

Le délai fixé pour l'acte relatif à l'enregistrement des marques de fabrique en Angleterre, voté le 13 août 1875, n'ayant pas été suffisant pour enregistrer toutes les marques, tant à cause de leur nombre que de la difficulté que présente l'enregistrement de certaines d'entre elles, le Parlement anglais vient de proroger jusqu'au 4^e juillet 1877 le délai primitif accordé pour le dépôt des marques de fabrique.

On sait que la note rappelant les clauses de l'acte précité est déposée au greffe du tribunal de commerce de Saumur, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

D'après le tirage des bureaux fait à la Chambre des députés, font partie du 1^{er} bureau, MM. Janvier de la Motte et Maillé ; du 2^e, M. de Soland ; du 7^e, M. Berger ; du 8^e, M. Benoist et comte de Civrac ; du 9^e, M. le comte de Maillé.

Grand-Théâtre d'Angers. — Le Patriote fait un bel éloge de la tragédie de M. Alexandre Parodi, *Rome vaincue*, représentée mardi soir à Angers, et qui y a obtenu un grand et légitime succès. On a applaudi ces belles scènes si tragiques et si émouvantes, et saisi au vol les allusions patriotiques, dont l'auteur dit dans sa préface :

J'ai chanté les Français en chantant les Romains.

D'après notre confrère, « le grand succès de la soirée a été pour M^{me} Jane Essler, qui a dit le rôle de Posthuma avec une admirable pureté de diction et des accents déchirants. » M. Charles Masset, M^{lle} Largilière, MM. Sully et Cornaglia ont eu leur large part d'applaudissements. Le Patriote dit que « M^{lle} Largilière (Opimia) est une artiste inégale peut-être, mais qui sait trouver des effets de scène d'une grande puissance. Nous ne serions pas étonnés que M^{lle} Largilière eut un jour sa place à la Comédie-Française. »

Une seconde et dernière représentation de *Rome vaincue* aura lieu demain samedi à Angers.

P.-S. — La direction du théâtre a donné mercredi le *Barbier de Séville*, pour les débuts de M. Fernand Martin, baryton ; le nouveau venu possède une voix puissante et d'un beau timbre ; il joue bien et sait chanter : c'est un premier début qui fait bien augurer des deux autres.

On écrit de Monts à l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« Une explosion qui aurait pu avoir de terribles conséquences vient d'avoir lieu à la poudrière du Ripault.

« L'usine n^o 16, d'une superficie de 50 mètres carrés, a sauté vers 6 heures du soir. La toiture et la devanture ont été réduites en poussière. Bien que cette explosion ait été spontanée, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu du dehors apport d'un corps en ignition, on attribue néanmoins cet accident à l'imprudence de deux ouvriers, le sieur Lacroix, Alexandre, de Monts, et le sieur Coquet, de Joué-lès-Tours. Le premier a omis de descendre le repoussoir et l'autre a eu le tort de

ne pas s'assurer de sa présence avant de mettre les meules en mouvement.

« Quoi qu'il en soit, fort heureusement pour ces jeunes gens, ils étaient dehors au moment de l'accident, sans quoi ils eussent été infailliblement broyés.

« La perte est évaluée approximativement à 3,500 francs. »

Le *Courrier de l'Ouest* annonce pour le mois prochain l'arrivée du prince de Galles dans la Sarthe.

De grandes chasses suivies de réceptions seront données en son honneur à Bonnes-saccia, chez le duc de La Rochefoucauld-Bi-

Nantes. — Jeudi, à une heure de l'après-midi, M. de Broca, capitaine de port, a fait expérimenter un grappin automate, ingénieux engin de sauvetage inventé par M. Toselli. En moins d'une demi-heure, cinquante briquettes de charbon tombées dans la rivière ont été retirées de l'eau par trois à quatre mètres de profondeur.

MM. les armateurs et capitaines qui désiraient prendre connaissance du grappin du port, on leur fournira tous les renseignements désirables. Un pareil engin, dont le prix est d'ailleurs peu élevé, est appelé à rendre d'utiles services à la marine du commerce. (Espérance du peuple.)

CAUSERIE DU DOCTEUR.

La fièvre typhoïde. — Il règne en ce moment, non-seulement à Paris, mais encore dans les grandes villes et même dans quelques campagnes, une épidémie de fièvre typhoïde. Cette épidémie n'a pas encore pris, il est vrai, des proportions bien considérables ; mais, cependant, elle commence à causer de sérieuses inquiétudes.

Elle fut d'abord signalée, il y a environ trois semaines, dans plusieurs villes de garnison. Dans certains pays, les troupes furent même assez cruellement éprouvées ; puis, au bout de quelque temps, les cas de fièvre typhoïde devinrent moins nombreux. Mais, il y a huit jours, la maladie fit une soudaine réapparition ; à présent, elle semble diminuer un peu de violence ; pourtant, il est bon de prendre ses précautions.

Voici donc ce que je conseillerais de faire à mes lecteurs, et cela le plus tôt possible. Tout le monde sait qu'il y a deux époques de l'année auxquelles il est bon de prendre une purgation : le printemps et l'automne. La température, qui est maintenant assez fraîche, sans être froide, se trouve dans les conditions les plus favorables à cette petite opération. — Purgez-vous donc, et dans le plus bref délai. Vous me direz peut-être, ce que j'ai entendu répéter bien des fois : « Je n'en ai pas besoin, et c'est pour moi une journée complètement perdue. » Je vous répondrai : « Vous prenez, en vous purgeant, une mesure hygiénique.

« Car vous éloignez de vous les causes de la maladie, et particulièrement de fièvre typhoïde ; vous ne perdez pas un jour, vous gagnez peut-être des mois et des années. »

Etat civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 octobre 1876.

NAISSANCES.

Le 1^{er}. — Charles Gaultier, rue de la Visitation.

Le 3. — Georges-Louis-Sylvain Chipault, rue Saint-Nicolas. — Alice Pujol, rue Nationale.

Le 7. — Gaston Dufour, rue de Nanilly.

Le 8. — Adèle-Louise Fuisseil, place de l'Arche-Dorée.

Le 11. — Henri-Florent Boulianger, rue de la Maréchalerie.

Le 18. — Guy-Jean-Marie-Joseph Moreau de Bellaing, rue d'Alsace.

Le 24. — Eugène-Charles Charton, route de Varrains. — Charles-Augustin Lefortier, rue de la Visitation.

Le 26. — Charles-Joseph Berard, rue de Poitiers.

Le 30. — Eugène-Gaston Cathelin, quai de l'Ecole.

MARIAGES.

Le 2. — Sébastien Petit, menuisier, rue de la Maréchalerie, a épousé Marie Léoty, chapeletière, tous deux de Saumur. — André-Louis-Paul Mercier, charpentier, de Bourgneil, a épousé Marie Meunier, lingère, de Saumur. — Jean-

Faure, tourneur, a épousé Marie-Adélaïde-Joséphine Desnoues, couturière, tous deux de Saumur. — Ernest Vilhem, maçon, a épousé Ernestine-Céline Rousseau, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 4. — Charles Maillochon, domestique, a épousé Emilie-Victorine Fransquin, cuisinière, tous deux de Saumur. — Pierre-Marie Moy, journaliste, a épousé Adèle-Julie Perche, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 11. — Urbain Mariet, portefaix, a épousé Marie Magé, chapeletière, tous deux de Saumur. — Pierre-Joseph Posson, menuisier, a épousé Marie-Françoise Aury, lingère, tous deux de Saumur.

Le 24. — Louis Aubert, valet de chambre, de Paris, a épousé Elisa-Éléonore-Henriette Métayer, domestique, de Saumur.

Le 25. — Augustin-Honoré Beaumont, journaliste (veuf), a épousé Joséphine Herbault, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Marie-Berthe-Jeanne Roy, sans profession, 20 ans, rue d'Orléans.

Le 2. — Madeleine Cottreau, journalière, 38 ans, épouse Henri Cocuau, à l'Hospice.

Le 5. — Eulalie Martinet, sans profession, 83 ans, veuve Jean Marliac, quai de Limoges. — Rose Baudoin, journalière, 28 ans, épouse Alphonse Marcadeux, à l'Hospice.

Le 6. — Eugénie Barousse, 45 jours, rue Saint-Nicolas. — René Fièvre, sans profession, 83 ans, à l'Hospice.

Le 7. — Louise Galard, domestique, 64 ans, veuve Pierre Favreau, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 8. — André-Charles Gulh, 3 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 9. — Pierre Martineau, rentier, 80 ans, Grand'Rue. — Anne Baladier, couturière, 34 ans, épouse Edouard Perré, montée du Fort.

Le 10. — Jean Hermé, palefrenier, 56 ans, à l'Hospice.

Le 12. — Jean Desperche, matelassier, 73 ans, à l'Hospice. — Armand-Louis Albert, 4 mois, rue de la Basse-Ille.

Le 14. — Eugène Jourdan, 3 mois, rue de l'Hôtel-Dieu. — Étienne Servain, propriétaire, 73 ans, rue d'Alsace.

Le 16. — Louise Rogeron, couturière, 38 ans, à l'Hospice.

Le 18. — Alice Pujol, 45 jours, rue Nationale. — François Dauzon, rentier, 73 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 19. — Edouard Perré, menuisier, 35 ans, à l'Hospice.

Le 20. — Jean Tinet, marchand de chiffons, 83 ans, à l'Hospice. — Zacharie Millet, propriétaire, 79 ans, rue de la Petite-Bilange.

Le 22. — Eugène-Guillaume Dutemps, jardinier, 25 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Madeleine Thiou, domestique, 57 ans, rue du Petit-Versailles.

Le 26. — Pierre Lamoureux, paveur, 80 ans, à l'Hospice.

Le 27. — René-Fortuné-Jules Merlin de Mangoval, sous-lieutenant au 7^e cuirassiers, 23 ans, rue de la Gueule-du-Loup. — Georges Lepeintre, vannier, 43 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Raphaël Vennevier, 3 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Jacques-Louis Calvel, négociant, 45 ans, rue Nationale.

Le 30. — Antoinette Rousseau, couturière, 34 ans, épouse Pierre-Fernand Collé, rue de l'Hôtel-Dieu. — Marie Boucheron, 3 ans, rue des Moulins. — Henri Renaud, journaliste, 38 ans, à l'Hospice.

Faits divers.

Une fabrique de glace. — Au n° 20 de la rue de Grammont, à Paris, dans un magasin contigu à leurs bureaux, les constructeurs des nouvelles machines à produire la glace transparente à un centime le kilo, viennent d'organiser une fabrique où il se produit tous les jours, sous les yeux du public, plus de 3,000 kilogrammes de glace.

Ces 3,000 kilos, représentent environ 3,500 carafes frappées et vingt-deux mille mètres cubes d'air froid à 0°. On peut se rendre compte de visu de la puissance et en même temps de la simplicité de ces machines.

Les mêmes constructeurs, MM. Raoul Pictet et C^o, ont fourni au Caire une ma-

chine semblable, qui peut donner jusqu'à 24,000 kilogrammes de glace par jour. Du reste, ce sont les mêmes aussi que l'on emploie pour les *Skating-Rink* à glace, de Londres et de Manchester.

Pendant le dernier semestre, les Parisiens ont mangé 3,869 chevaux, soit 700,000 kilos de viande de cheval, plus 493 ânes et 15 mulets, soit près de 48,000 kilos. Dans ces chiffres, on ne compte pas le foie, le cœur, la langue, qui sont utilisés comme ceux du bœuf et vendus par des marchands d'abats spéciaux.

Un drame épouvantable vient de jeter la consternation dans la ville d'Armentières (Nord). Pendant la nuit, M. L..., âgé de soixante-cinq ans, a tué son fils, âgé de vingt-cinq ans, et sa femme; puis il s'est tiré à lui-même deux coups de carabine dans la tête. Le fils a succombé, sa mère est dans un état désespéré, ainsi que le meurtrier. On dit que M. L..., qui jouissait de l'estime générale, a agi sous l'influence d'un accès subit d'aliénation mentale.

Les icebergs (montagnes de glace) se montrent cette année plus tôt qu'à l'ordinaire. Ils commencent à descendre en nombre du pôle nord pour entrer et se perdre dans les eaux de l'Atlantique. Des steamers, arrivés ces jours derniers des États-Unis en Europe, en ont rencontré les 3 et 4 octobre, par 45 degrés de latitude nord et 49 et 59 degrés de longitude ouest.

Un steamer en a compté 48, un autre 68. Quelques-unes de ces montagnes de glace avaient jusqu'à 200 pieds de hauteur.

Lorsque des marins ou des pêcheurs perdent leur bâtiment dans les mers du pôle, ils n'hésitent pas à s'installer sur ces blocs. On en rencontre beaucoup dans les parages de Terre-Neuve.

Les *Tablettes statistiques* disent que le chiffre des francs-maçons s'élève en Europe à 240,984 membres, et en Amérique à 585,269: total, 796,250 francs-maçons.

La *Voix*, de Maria-Laach, reproduisant cette statistique, ajoute que dans le monde entier il n'y a que 9,260 jésuites, ce qui fait 4 jésuite sur 86 francs-maçons. Néanmoins les frères ne savent qu'inventer contre des adversaires 86 fois moins nombreux.

Un vieux maniaque du nom de Budberg, ardent promoteur de la crémation des corps, vient de mourir à Dresde. Il avait exprimé le désir que son corps fût réduit en cendres, mais l'incinération n'a pas eu lieu, les autorisés s'y étant opposés.

Le défunt était membre de l'*Urne*, société prussienne pour la crémation des morts, et était le premier qui se soit marié en Allemagne civilement le 3 janvier 1875. Le vieux fou avait alors 88 ans et sa fiancée 48.

Dans les vignes :
— Eh ben, noi' député, que pensez-vous de nos vins ?
— Toujours des vins blancs ou rouges. J'aurais rêvé un vin centre gauche.

Au café des Colonnas, à Niort :
— A propos, où en est la souscription ?
— Quelle souscription ?
— Celle qui a été ouverte pour élever une statue à Ricard.

— ELLE SE COULE, mon cher.

Une maman est en wagon avec son jeune fils et un petit camarade de celui-ci. Les enfants parlent de leurs âges.

— Moi, dit le jeune camarade, j'ai onze ans.
— Moi, dit le petit en regardant timidement sa mère, j'ai sept ans, mais je n'en ai que quatre quand je suis en chemin de fer !

C'est un professeur qui parle.
— Monsieur Dufour, où est votre voisin de droite ?

— A l'infirmerie, m'sieu.
— Pauvre enfant, qu'a-t-il donc ?
— Une angine.
— Une angine ! A propos, donnez-moi donc l'étymologie du mot angine.
— J'sais pas, m'sieu.
— Vous me copierez cinq cents vers.

Un jeune collégien voyant le mot « entérinement » dans un journal :

— Papa, un entérinement, c'est un petit enterrement, n'est-ce pas ?

Le papa, avec bonté :
— Dame, mon enfant, sans cela, qu'est-ce que ce serait ?

Dernières Nouvelles.

L'armistice.

2 novembre.

C'est mardi 30 octobre, au soir, que la Porte s'est décidée à accepter un armistice de deux mois; mais, avant de transmettre sa réponse aux puissances, elle a tenu à avoir l'adhésion de la Serbie.

Mardi, à deux heures du matin, le consul russe à Belgrade a reçu l'ordre du général Ignatieff de demander à M. Ristich si la Serbie acceptait l'armistice.

M. Ristich a déclaré que son gouvernement était prêt à le signer.

Cette réponse a été transmise à la Porte mercredi 1^{er} novembre. Elle a déterminé le sultan à réunir son conseil, et c'est dans ce conseil, tenu hier à trois heures du soir à Constantinople, que les conditions de l'armistice ont été résolues.

Le sultan a signé à quatre heures le hatt qui les consacre.

Ces conditions ont été transmises aux puissances dans la nuit, et ce matin lord Derby les a télégraphiées aux ministres anglais à l'étranger.

On regarde la paix comme assurée.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 5 novembre 1876.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE.

ROME VAINCUE

Tragédie nouvelle en 5 actes, de M. Alex. Parodi.

Grand succès du Théâtre-Français.

Mlle Jane ESSLER, de l'Odéon, jouera le rôle de Posthumia.

M. Charles MASSET, de l'Odéon, jouera le rôle de Lentulus.

DISTRIBUTION : Lentulus, MM. Ch. Masset. — Vestepor, Sully. — Fabius, Cornaglia. — Lucius, Monti. — Ennius, Verlé. — Philus, Joliet. — Caius, Roy. — Kaeso, Laurens. — Festus, Barrés. — Un vieillard, Ernest. — Posthumia (aveugle), M^{lle} Jane Essler. — Opimia, Largillière. — Galla (esclave), Esselin. — Junia, Alice Brunet. — Une vestale, Laurencia.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Le maréchal-président chassant dans les réserves du château de la Forêt; Paris: prolongement de l'avenue de l'Opéra à travers la Butte-des-Moulins: vues prises dans le quartier qui va disparaître (neuf sujets); inauguration du premier chemin de fer en Chine, ligne de Shanghai à Kungwang; Evénements d'Orient: transport de blessés serbes à l'hôpital d'Ivanitza; plus gênant que gêné; baigneurs dans l'Océan Austral; la ville de Stolatz en Herzégovine. — Rébus.

L'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une PRIME GRATUITE d'une valeur exceptionnelle: LE THÉÂTRE DE GEORGE SAND, comprenant quatre beaux volumes. L'administration ne disposant plus que d'un nombre limité d'exemplaires, cette importante prime ne pourra plus être délivrée que jusqu'au 1^{er} novembre prochain. — Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Sous le titre de: *Mélanges d'histoire littéraire*, il vient de paraître à la librairie Calmann Lévy une nouvelle édition de l'ouvrage de J.-J. Ampère contenant une série d'études et de travaux divers laissés par le savant et original écrivain. La variété des sujets abordés dans ce livre, l'esprit, la science, les idées neuves et les traits d'observation qui y sont répandus montrent quelle était la souplesse de cette plume d'où sont sorties la *Promenade en Amérique* et l'*Histoire romaine* à Rome.

Dans une ville d'hiver, roman nouveau d'un auteur bien connu en France et à l'étranger sous le pseudonyme de Ouida, vient de paraître chez l'éditeur Calmann Lévy. L'auteur a mis hardiment le doigt au vif de nos plaies sociales. Son œuvre, critique humoristique des mœurs du jour, est écrite avec une verve toute parisienne et abonde en détails piquants, en observations fines et délicates.

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Saint-Marc Girardin: *La Fontaine et les Fabulistes*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. Cette remarquable étude sur la fable dans tous les temps et dans tous les pays est écrite avec une bonhomie des plus fines et des plus charmantes. On pourrait dire que c'est du La Fontaine en prose.

VENTE

Pour cause de cessation d'affaires.

DE MARCHANDISES

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE ET ORFÈVRE

M. PICHÉRIE - BOUCHÉ, ne pouvant trouver de successeur, en raison de la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, s'est déterminé à les écarter à un très-grand rabais.

UNE AFFAIRE D'OR!! LISEZ!!!

BELLES ET BONNES MONTRES

AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX :

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. 17 fr.
MONTRE sonnante les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES

DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINES

On demande des dépositaires et des courtiers.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes de 1, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris. (31)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	71			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	600	25			
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	25		Crédit Mobilier.	165	10		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	540	25			
5 % jouiss. novembre.	105	10		Crédit foncier d'Autriche.	490			Société autrichienne, j. janv.	542	50	7	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	398	75	1	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	230			Est, jouissance nov.	637	50	2	Orléans.	330				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	487	50		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1017	50	1	Paris-Lyon-Méditerranée.	328				
1865, 4 %.	505			Midi, jouissance juillet.	777	50	2	Est.	328				
1869, 3 %.	374	50		Nord, jouissance juillet.	1260			Nord.	330				
1871, 3 %.	365			Orléans, jouissance octobre.	7050	10		Ouest.	327	50			
1875, 4 %.	486			Ouest, jouissance juillet, 65.	663	75	6	Midi.	328				
Banque de France, j. juillet.	3700			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.				Deux-Charentes.	307	50			
Comptoir d'escompte, j. août.	695			Compagnie parisienne du Gaz.	1330		15	Vendée.	267	50			
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	375			Société Immobilière, j. janv.	17		50	Canal de Suez.	518	75			
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330			C. gén. Transatlantique, j. juill.	295								
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	740		15										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	8 minutes du matin, express.
9	15
10	37
11	1
12	10
13	17
14	37

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
9	30
10	41
11	38
12	44
13	38
14	44
15	38

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

- Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron; camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.
- Taies d'oreillers, brodées sur toile.
- Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 130 fr. la pièce. -- Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.
- Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.
- Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.
- Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.
- 50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.
- Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 3 décembre 1876,
à midi,
D'UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35, occupée par M. Hatin.
Mise à prix : 6,000 francs.
S'adresser à M^e CLOUARD. (536)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
BELLE PROPRIÉTÉ
A Dampierre, près Saumur,
Comprenant maison de maître, jardin, terrasse, vastes caves, pré, huit clos ou morceaux de vigne, bois; le tout contenant 2 hectares 61 ares 60 centiares.
S'adresser au général MICHAUX, à Dampierre, ou à M^e CLOUARD, notaire. (516)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER
De suite, en totalité ou par parties,
GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55.
Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.
S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
L'ILE DE JOREAU
Contenant 6 hectares 10 ares, située au milieu de la Loire et à 200 mètres de Gennes.
Cette île se compose de terres labourables et pâtures; une partie est plantée en vigne, houblon et bois.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (463)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE BELLE MAISON
De construction récente.
Située à Gennes,
Comprenant, au rez-de-chaussée, quatre chambres à feu, avec grand vestibule; au premier étage, quatre autres pièces à feu et cabinet; grenier, cave, hangar et autres dépendances; Beau jardin.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (462)

A VENDRE
PRÉSENTMENT,
UN PRÉ
D'une contenance de cinq hectares environ, situé commune de Longué, près du vieux bourg.
S'adresser à M. BELLANGER, Félix, propriétaire, rue Basse, à Longué.

A VENDRE
DE SUITE,
En bloc ou par lots,
UN PRÉ
D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bûche une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 4,800 francs.
S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JURETTE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M^e CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.

ADJUDICATION
DE FOURNITURES
D'OBJETS DE CONSOMMATION
A faire audit Hospice général pendant l'année 1877.

Le vendredi 1^{er} décembre 1876, à midi, il sera procédé, par la commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1^{er} janvier 1877 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Viande;
- 2^e id. Beurre, œufs;
- 3^e id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 4^e id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 5^e id. Bois de sapin;
- 6^e id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.
Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n°*. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.
On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.
Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que

des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (568)

A LOUER
En totalité ou par parties,
VASTES CAVES
PROPRES AU COMMERCE DES VINS
Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.
S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

On demande un apprenti boulanger.
S'adresser au bureau du journal.

M. ROMBAUT, maître de verreries à bouteilles, à Anzin-lez-Valenciennes (Nord), demande un représentant sur la place de Saumur. Il accepterait de préférence une personne qui aurait représenté une verrerie du Nord. (566)

ON DEMANDE A ANGERS,
pour le service d'une personne seule et pour le mois de décembre prochain, **un domestique de 30 à 40 ans**, muni d'excellents certificats, sachant bien cuire, repasser, faire un peu de cuisine et soigner convenablement un petit ménage.
Inutile de se présenter, si on ne peut remplir toutes ces conditions.
Outre les gages, des avantages sérieux seront assurés.
S'adresser à M^{me} PATRY, concierge du théâtre de Saumur, pour connaître les conditions. (537)

JULES BOYER
POMPIER-PLOMBIER
Successeur de M^{me} veuve Brédou-Baudry.
A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il fera tout ce qui concerne la pompe, la plomberie et la couverture en zinc et en plomb.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des **vins mousseux de Saumur**. Écrire à M. Pierre Rowell, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

COFFRES-FORTS TOUT EN FER
Incombustibles
HAFNER, PIERRE
20 Médailles d'honneur.
10, 12 et 14, Passage Jouffroy, PARIS.
Envoi franco de dessins et prix-courants.
Dépôt chez M. MEGRET-GIRARD, quincaillier à Saumur. (538)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

AMER PICON

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Diamant
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS Ch. FAY, Inventeur

Saumur, imprimerie de P. GODET.